Sources for The Duel of the Hat

Un Duel en Province

Henry d'Audiguier, 1865

from *Revue des Provinces 8, 2e livraison (15 August 1865): 217–236; 3e livraison (15 September 1865): 405–424.*

These scans are in the public domain. Part 1 comprises scans of the 2e livraison in Guy Windsor's personal collection; part 2 comprises images provided by le CRES du château de Fontainebleau.

These resources are provided by Swordschool in support of

The Duel of the Hat: how a great story became bad history, by Guy Windsor

Available at Swordschool.Shop or wherever you get your books.

UN DUEL EN PROVINCE

TRAGIQUE ET SANGLANT CHAPITRE QU'ON POURRA JOINDRE A L'HISTOIRE GÉNÉRALE DES CHAPEAUX.

C'était au temps du roi Henri,
Messieurs, que se passait ceci.

I

Je voudrais, avant d'entrer en matière, donner aux faits que je vais raconter, leur date exacte et véritable, indiquer avec certitude l'année, le mois, le jour même de l'événement, et prévenir, à cet égard, les reproches inévitables du lecteur justement scrupuleux sur les minuties chronologiques. Ces détails, aujourd'hui, ont de l'importance; il semblerait qu'autrefois l'on s'en préoccupât beaucoup moins. Nos vieux auteurs, en leurs récits, se contentaient trop souvent de formules assez vagues et de renseignements approximatifs, tels que le nom du souverain régnant. Volontiers ils laissaient un champ vaste aux recherches futures de la critique, et l'art de vérifier les dates, depuis qu'on s'en soucie, a toujours passé pour un art difficile, alors même que l'esprit d'investigation consciencieuse s'applique seulement à déterminer avec

soin certaines circonstances secondaires de l'histoire universelle. Qu'est-ce donc, et quels embarras nouveaux, s'il s'agit d'un point d'histoire particulière, locale, anecdotique, d'une aventure isolée, de ce que nos journaux maintenant rangeraient parmi les *faits divers* ou dans la chronique des départements? Le hasard seul, en pareil cas, peut aider à la solution du problème.

Or, le hasard, cette fois, n'a rien fait pour nous. Malgré tous mes efforts pour trouver à mon petit tableau de mœurs antiques sa place juste et précise dans un intervalle libre de vingt et un ans, je me vois, jusqu'à nouvel ordre, réduit à annoncer le drame en ces termes : *La scène est en Quercy, dans la belle saison, sous le règne de Henri IV.*

Voilà des documents fort incomplets. Avec la mention des lieux et la liste des personnages, c'est tout ce que fournit le narrateur contemporain, qui me servira de guide et d'autorité. Et les personnages mêmes, j'ai eu quelque peine à bien constater leur identité. Il a fallu, pour atteindre ces ombres de vaillants et nobles hommes, les poursuivre, à travers mille détours, dans la ténébreuse forêt des arbres généalogiques. Ce n'étaient pas, de leur vivant, de petits compagnons, gens de rien et perdus dans la foule; mais ils sont morts, oubliés, et, si leur passage en ce monde a jadis soulevé quelque poussière, elle est depuis longtemps retombée sur le sol, qui ne garde point la trace de leurs pas. Presque tous, d'ailleurs, selon la déplorable habitude de l'ancien régime, au lieu de leurs noms de famille, portaient ces manières de pseudonymes qu'on appelle noms de terres ou de seigneuries. Tel est l'effet de ces fâcheux déguisements que, le fils devenant en apparence étranger à son père, et le frère à son frère, c'est souvent besogne ingrate de rétablir entre eux l'ordre de la filiation ou les rapports de parenté, et de rapprocher l'un de l'autre les divers anneaux de cette chaîne rompue. Je pense toutefois avoir à peu près réussi dans ce travail et, sous bois, dans la pénombre, reconnu les figures principales qu'il importe ici de ramener à la lumière.

Au moment de citer mon auteur, le seul écrivain dont je puis

invoquer ici le témoignage, je redoute fort qu'il ne soit guère plus connu que ses héros. Il se nommait Vital d'Audiguier, seigneur de la Ménor, en Rouergue ; il commandait la vieille et redoutable forteresse de Najac, « importante à tout le païs, » lorsque ses compatriotes, voisins ou amis accomplirent les prouesses qu'il célébra plus tard, en 1617, sous le règne de Louis XIII. Impossible d'esquisser, même à grands traits, la très-curieuse biographie de ce soldat poëte, de ce gentilhomme de lettres, qui a composé vingt volumes, dont l'existence fut un roman, qu'on a passablement pillé et sur lequel on n'a rien dit jusqu'à ce jour de vrai, de sérieux ni d'équitable. En attendant l'étude qu'il mérite et qui se prépare avec lenteur, on me permettra de présenter mon témoin comme digne de foi ; quoique Gascon de naissance et d'humeur, il peut être cru sur parole. On voudra bien admettre sans preuve ce qu'il serait aisé, mais inopportun, de démontrer longuement en ce préambule.

Divisé en trois épisodes, le récit qui va suivre se passe loin de Paris, dans ces âpres, mais pittoresques contrées méridionales, qu'on nommait alors la Haute-Auvergne, le Quercy et le Rouergue ; elles forment aujourd'hui les trois départements limitrophes du Cantal, du Lot et de l'Aveyron.

Les guerres civiles y furent acharnées ; quand la Ligue, en particulier, y leva la bannière aux croix de Lorraine, cités et bourgades, noblesse et peuple, en masse on se déclara, on s'arma pour la *Sainte-Union*. Quatre ou cinq villes à peine et la minorité des gentilshommes, après être obstinément demeurés fidèles à la cause de Henri III, soutinrent ensuite celle de Henri IV. Pendant quelque dix ans, ce fut là-bas une lutte quotidienne, furieuse, non-seulement d'armées contre armées, mais de village à village et d'homme à homme ; en plaine, sur les monts, dans les rues, dans les maisons, batailles, combats, escarmouches, embuscades, siéges, surprises, assassinats et duels.

Le Béarnais une fois dans sa capitale et devenu catholique, les Espagnols vaincus et près d'être rejetés hors des frontières, la France respira. Mais, que de haines inassouvies, d'impa-

tiences mal tenues en bride, d'étincelles couvant sous la cendre! Surtout, la paix venue, que d'épées sans emploi, s'ennuyant au fourreau! Alors que, par nécessité, tout le monde s'était façonné à la vie militaire, la paix semblait un contre-temps. « Les pau- » vres soldats se trouvant à l'anchre de ceste saison (1), » n'étaient sans doute pas si méchants citoyens qu'ils n'applaudissent à la réconciliation des partis; mais, à certaines heures, au fond de l'âme, ils regrettaient la guerre, ses risques glorieux et ses bonnes chances. Longtemps ils ne purent se défendre de sourire à cette aimable espérance :

Que si nous avons quelque jour
Seulement deux doigts de tambour,
Ce cœur nourry dans les alarmes,
De qui la guerre est l'élément,
Vous honorera par les armes
Et les lettres esgalement (2)!

Car plusieurs demandaient aux lettres une consolation ou un gagne-pain. La galanterie était encore un passe-temps. Mais le goût véritable, le plus vif désir et la meilleure ressource de ces désœuvrés, que nous nommerions aujourd'hui des *déclassés*, c'était de servir, un peu avec la plume, beaucoup avec « le couteau (3). » Tel était le sens de tous leurs discours et lamentations, de leurs suppliques au roi, aux princes, aux grands seigneurs.

Provisoirement, à moins d'aller en Hollande ou en Hongrie, que faire de cette rapière qui leur pendait à la ceinture? S'en escrimer contre les murailles! Ils préféraient, en leur mélancolie, se la passer au travers du corps, et, pour accomplir ce suicide, on se mettait à deux, on se rendait réciproquement un si bon office.

Ce fut le beau temps des combats singuliers. « Après que le roi fut entré à Paris (1594), il y eust par tous les endroits de

(1) Vital d'Audiguier, la *Philosophie soldate*. Épître au prince de Condé. (Paris, 1604.)
(2) Le même, *Œuvres poétiques*. Ode à M. de Bassompierre. (Paris, 1606.)
(3) C'était alors un des noms *poétiques* de l'épée.

la France un si grand nombre de duels qu'il se perdit plus de noblesse en ces guerres particulières qu'aux guerres civiles (1). »

Henri IV se fâchait et bientôt allait publier des édits, très-sévères sur le papier, très-indulgents dans la pratique. S'il malmenait les duellistes, c'était en paroles, et d'un air, d'un ton qui équivalaient presque au doux « *Va, je ne te hais pas* » de l'implacable Chimène. Lui-même n'avait-il pas tout fait naguère pour se mesurer avec le duc de Guise? Puis, que répondre à ce raisonnement?

« Sire, comment se gouverneront les gentilshommes en votre royaume, si ceux qui souffriront des affronts sont déshonorez et si ceux qui ne les souffriront point, sont deffaits (*mis à mort*)?..... Votre Majesté nous méprisera, si nous ne conservons notre honneur, et nous mépriserons votre Majesté et elle nous punira, si nous n'observons les édicts (2). »

Dilemme sans issue! Aussi, loin de chercher l'accord de deux devoirs inconciliables, chacun suivait son penchant ou la coutume; on se battait à la cour, à la ville, aux champs, partout, et pour quelles causes, grand Dieu!

On en jugera par cet exemple.

II

Vers 1597, deux gentilshommes vivaient en leurs gentilhommières. Ils n'étaient point séparés par de longues distances (une quinzaine de lieues peut-être), mais ils ne s'étaient jamais vus, ne se connaissaient pas. L'un habitait l'Auvergne, non loin d'Aurillac; l'autre, en Quercy, son château de Vallon, aux portes de La Vergne, aujourd'hui commune du Lot, canton de Gramat, arrondissement de Gourdon, à 60 kilomètres de Cahors.

(1) Vital d'Audiguier, *Usage des duels*.
(2) *Ibid.*

Tous les deux, un peu plus, un peu moins, pouvaient avoir de vingt-cinq à trente ans.

Le premier, le seigneur de Bazanez, tenait de son baptême un nom peu héroïque, mais alors fort bien porté, Gilles, et de son illustre famille, celui de Robert de Lignerac, représenté de nos jours par M. le duc de Caylus, ancien pair de France et grand d'Espagne de première classe.

Son père, François, baron de Lignerac, seigneur de Pléaux, Bazanez, Saint-Chamans, Cologne, Nérestang et autres lieux, capitaine des gardes d'Élisabeth d'Autriche, femme de Charles IX, chevalier de l'ordre du Roi en 1571, gentilhomme de sa chambre, son lieutenant dans la Haute-Auvergne en 1587, et commandant de 1,200 chevaux en 1588, devait, en 1597, être presque octogénaire; car il avait épousé la première de ses femmes, Françoise de Scorailles, le 28 octobre 1544. Mais il n'avait garde de se reposer à pareil âge; on le verra servir encore sous Henri IV et ne mourir que sous Louis XIII, le 13 mars 1613. C'est lui qui, en 1585, enleva Marguerite de Valois aux mains des Agénais en révolte, la prit en croupe et la porta, galopant, jusqu'au château de Carlat, où commandait son frère Gilbert, seigneur de Marzé, que les Mémoires appellent le capitaine Massé ou Macé. Chaud ligueur, il avait combattu à Vimory et à Auneau, défendu Laon contre les troupes royales, et été blessé à Ivry, dans les rangs de l'armée rebelle. Mais en 1596, choisi par le duc de Mayenne pour porter sa soumission au roi, il venait de rentrer en grâce, et, depuis lors, poursuivit honorablement, tantôt à la cour, tantôt en son château de Saint-Quentin, sa longue et active carrière.

Ligueurs aussi et déterminés *Guisards*, mais gens de marque et signalés par leur bravoure, étaient les deux oncles de M. de Bazanez : ce Gilbert, dont nous venons de parler, et Pantaléon, seigneur de Cambon, qui avait été député de la noblesse de la Haute-Auvergne aux fameux États-généraux de 1588.

Sa tante, Françoise de Robert de Lignerac, était mariée à

Antoine de Cardaillac, seigneur de Végennes, un des beaux noms de « *ces quartiers*, » comme on disait alors.

Parmi ses frères, l'aîné, Gilbert, comme lui issu du premier mariage de François, accompagnait son père aux combats de Vimory et d'Auneau. Il avait épousé Jeanne, fille de Claude de la Châtre, maréchal de France, et de Jeanne Chabot. Edme, son cadet, fils de François et de Catherine de Hautefort, qui, seul, continua la descendance masculine, devait bientôt égaler la réputation de ses ancêtres, devenir, en 1605, chevalier de l'ordre du roi, en 1611, gentilhomme de la chambre, en 1616, capitaine de chevau-légers, en 1618, maréchal de camp à l'armée de Languedoc, et passer jusqu'à sa mort pour un des seigneurs les plus braves et les « mieux accomplis » de son temps. A l'époque où nous prenons cette famille considérable par ses services, ses emplois et ses alliances, Edme de Lignerac venait, depuis quelques mois, de s'unir à Gabrielle de Lévis, fille de Claude de Lévis, comte de Charlus, et de Jeanne de Maumont.

On voit de quelle qualité était le premier de nos héros. Le second, pour porter un nom moins célèbre, n'avait pas un moins noble sang dans les veines; peut-être même prouvait-il une plus ancienne origine.

Gabriel-Aldonce de la Garde-Valon appartenait à une maison qui compte plusieurs homonymes, fort distingués dans la noblesse, mais n'ayant avec elle aucun lien de parenté. Habituée successivement dans le Limousin, le Quercy, l'Auvergne et le Périgord, elle a possédé, simultanément ou tour à tour, les seigneuries de la Garde, de Tranchelion et de Parlan, de Reillac, Molières, Lestrade, Combettes, Bonnecoste, Mirabel et Langlade, avec les titres de comtes de Saignes, barons de Palaret et de Tegra, barons de Saint-Angel, marquis et comtes de la Garde.

Elle s'est alliée aux Adhémar, aux d'Ailly, d'Assas, de Barjac, de Beynac, de Bourdeilles-Brantôme, de Durfort, d'Escayrac, de Fontanges, de Melun, de Pérusse, de Turenne d'Aynac, de la Valette-Cornusson, etc., en un mot, à la fleur de la no-

blesse d'outre-Loire. Elle a produit un cardinal, un évêque de Maguelone, deux archevêques d'Arles, dont l'un, légat du saint-siége, fut ensuite patriarche de Jérusalem. On établit sa filiation depuis Géraud Ier, seigneur de la Garde au diocèse de Tulle, vivant en 1240 (1).

Le grand-père de Gabriel, docteur en droit, homme lettré et diplomate habile, fut, en 1519, ambassadeur de François Ier près des rois de Pologne, de Hongrie et de Bohême; en 1525, ambassadeur de la reine régente à la cour d'Écosse, et en 1520, après le traité de Cambrai, envoyé extraordinaire près de Jean III, roi de Portugal. Conseiller au parlement de Toulouse depuis 1518, il unit, en 1530, à cette charge celle de maître des requêtes de la reine Éléonore d'Autriche. Enfin, du 1er janvier 1549 au 10 août 1550, il exerça les fonctions de premier président de la Tournelle au parlement de Bordeaux, lors des troubles de Guyenne.

Son fils, Louis de la Garde, seigneur de Saignes, de Parlan, de Bios, Palaret, Langlade, Reillac, Maniargues, la Mérignie, et en partie de la Vergne, en Quercy, nourri page de l'écurie du roi, suivit François Ier dans les campagnes d'Italie, et Henri II dans les guerres de Lorraine, assista à la prise de Metz, Toul et Verdun sur les Impériaux, et le 13 août 1554, à la bataille de Renty, gagnée par Gaspard de Tavannes.

Pendant nos guerres religieuses, Louis de la Garde se signala parmi les ardents catholiques, et même, à ce titre, justifia le spirituel commentaire que le bonhomme Lestoile ajoute souvent à l'épithète de catholiques : « *Id est guisards.* » Un fait prouve sa haute position et son influence dans son pays. En 1581, quand on traita de la paix avec les protestants, les catholiques du Quercy le choisirent pour leur arbitre dans les conférences où le seigneur de Reniez se rendit au nom des réformés. Il était alors gouverneur de Roqueserrière, près de Toulouse, et il occupait encore ce poste en 1589, quand Henri IV, informé sans doute des intentions nouvelles du

(1) V. le *Nobiliaire de Guyenne et de Gascogne*, d'O' Gilvy.

vieux ligueur, lui écrivit de maintenir en l'obéissance du souverain légitime les sujets de son gouvernement. Il pouvait, comme tant d'autres, avoir pris le bon parti, après le meurtre du dernier Valois; mais c'était un nouveau converti. Je ne doute pas qu'il ne s'agisse de lui dans un passage des *Annales de Villefranche de Rouergue*. On y voit les consuls de cette ville royaliste délibérer au sujet de « ceux quy estoient du party de la Ligue, quy voulloient se saisir en sa faveur dudict Villefranche, au préjudice du roi Henry III^e^. » Les magistrats et défenseurs de Villefranche s'assemblent le 4 juillet 1588, et parlent d'une lettre reçue depuis six semaines de M. Du Rieu, de Cahors. Elle leur apprenait qu'il « y avoit entreprise » sur leur ville, et que le complot se tramait « à un lieu de la Vergne, près de Roquemadour. » Le coup de main devait être tenté dans la nuit du 3 juillet, celle qui précédait la réunion consulaire. Et qui, en ce *lieu de la Vergne*, avait reçu le mot d'ordre? — Le *sieur de la Garde*. Un billet, trouvé aux mains d'un laquais, qui se rendait chez ledit M. de la Garde, lui mandait « qu'on avoit besoin de luy, pour ramasser tant de gens qu'il pourroit trouver, afin de les armer. »

Les habitants de Villefranche n'avaient qu'à bien se tenir et à « faire garde bourgeoise; » car l'ennemi rôdait à leurs portes, conduit par les la Garde, père et fils. Nous verrons tout à l'heure quelle animosité particulière, jointe aux passions politiques, animait contre eux le terrible Gabriel-Aldonce, dit le *Coupeur de nez*.

La mère de notre la Garde était, ne vous déplaise, la *quatrième* femme de Louis; elle s'appelait Marguerite de Plas de Valon et paraît avoir apporté en dot à son mari cette terre de Valon, dont le second de ses fils porta le nom. Son frère, René, qui a perpétué la race, et gentilhomme de la maison de Charles IX et de Henri III, était, dès 1575, mestre de camp du régiment de Quercy. Celui-là semble s'être toujours maintenu dans la fidélité monarchique. Il avait combattu les Huguenots; mais, en 1589, nous le voyons choisi par les royalistes du

Quercy pour conclure une trêve avec la Ligue. A l'heure même où Aldonce fait du pis qu'il peut contre les loyaux serviteurs de Henri IV, en 1597, Réné va, au nom des gentilshommes de la Haute-Auvergne, porter l'assurance de leur dévouement à Antoine, baron de Roquelaure, sénéchal de Rouergue, entré en fonctions depuis le mois de mai.

Nous ne savons rien de Pierrre de la Garde, autre frère de Gabriel, sinon que, depuis quatre ans environ, il était alors marié à une demoiselle de haute lignée, Marguerite de Saint-Chamans, dame de la *comtorie* de Scorailles, fille de François, baron de Saint-Chamans, et de Madeleine de Montal. Il fut probablement heureux, car il n'a point d'histoire.

De ses sœurs, l'une, Antoinette, avait épousé, en Rouergue, Charles de Belcastel, seigneur de Campagnac et de la Borie; l'autre, Isabeau, Pierre de Fontanges, gentilhomme d'Auvergne, fils d'Antoine, seigneur de Chambon et de Masclat, en Quercy, gouverneur de la ville de Gourdon, et de Françoise, dame de Blanchefort.

Reste son plus jeune frère, alors nommé le seigneur de Mirabel, plus tard qualifié baron de Saint-Angel. Mais il n'avait pas encore pu faire parler de lui, et nous ne savons rien sur son compte, avant le jour de ses premières armes, sinon que, le 17 septembre 1596, il avait, de concert avec son frère Gabriel, transigé avec Gilles de Darintz, écuyer, juge de Saint-Céré. Passons! Bientôt il va nous donner sa mesure, et

Ses pareils à deux fois ne se font point connaître.

Mais, place à Gabriel-Aldonce lui-même! Nous ne ferons que sage en l'introduisant sans plus de retard, car il a passablement attendu, et la longanimité n'est point le trait distinctif de son caractère.

Qu'on se garde bien toutefois de le prendre pour un brutal ou un rustre. Point! Il sait vivre, il ne manque ni d'esprit ni de bonne grâce. Beau cavalier, aimable et joyeux compagnon, ami solide, redoutable ennemi, fier, hautain parmi les hommes, courtois envers les dames, et, l'on en jurerait, bienvenu d'elles.

Il a de l'étude, le goût des lettres, et, pour mieux manier le fer, ne dédaignant point la plume, il se mêle de poésie à ses heures; notez ce trait! Brave comme l'épée, audacieux, remuant, irritable, il peut aller loin dans les emportements de sa colère.

Les généalogistes, personnes discrètes, aiment l'ordre, les positions régulières, les biographies, sinon tranquilles, du moins conformes à un certain idéal de majesté sereine et monotone, de gravité ou de *prudhomie* officielle; lors donc qu'ils rencontrent dans les familles quelqu'une de ces figures saillantes, originales, qui, peintes avec franchise, réveilleraient, animeraient, par des couleurs vives et des gestes tapageurs, une pâle galerie de portraits uniformément drapés, endormis dans leur dignité froide et leurs vertus d'apparat, les généalogistes, dis-je, loin de mettre la notice de ces trouble-fête en relief, semblent s'appliquer à la rejeter dans l'ombre. Ne pouvant tout à fait l'exclure de leur histoire, ils lui font une place si étroite, si sombre, qu'elle échappe d'abord au regard, perdue et comme introuvable dans un coin de leurs plus arides nomenclatures. Savez-vous quelle mention ils ont accordée à celui dont « nos vieux romans eussent fait un chevalier enchanté (1) ? » la voici :

« *Gabriel-Aldonce de la Garde, tué en duel, non marié.* »

Un point, c'est tout! Pour être un peu mieux instruits, écoutons Vital d'Audiguier, qui évidemment admire Gabriel, ne s'en défend point, et déclare qu'il avait avec lui « noué une fort estroite amitié. » Vital, qui ne nous parle de son ami que par occasion, en passant, pour fournir un exemple entre cent autres, à l'appui d'une thèse générale sur le « vray et ancien usage des duels, » n'entre certes pas non plus dans de grands détails biographiques. Mais il rapporte deux traits qui, suivant son expression, « feront connaître le personnage, et ne seront point ennuyeux. »

C'est d'abord un épisode comique. Il montre que Gabriel

(1) Vital d'Audiguier, *Usage des duels.*

avait le petit mot pour rire. Parmi les atrocités de la guerre, les soudards aux mains sanglantes gardaient, en péril de mort, la saillie gaillarde et l'humeur facétieuse.

« Il avait un soldat appelé *Jonas* qui, pour quelque crime qu'il avoit commis (1), car il (*La Garde*) estoit le refuge des criminels (2), avoit esté pris à Figeac et mis dans une prison appelée la *Baleine*.

» Lagarde l'estant allé voir un jour que le géolier n'y estoit pas, prie ceux qu'il trouva en son absence de luy permettre de boire avec le prisonnier, au moins une porte entre deux, envoye l'un au vin, l'autre au fruit, chasse ceux qui restent, enfonce la porte, et, l'ayant mis dehors, le passe au travers de la ville, n'ayant avec luy qu'un autre soldat et un valet.

» Comme il fut devant la maison du lieutenant-criminel, qui estoit desjà adverti de cest attentat, et, voulant sortir avec quelques-uns, estoit retenu par sa femme à une fenestre qui donnoit sur la rue, il hausse la teste, et, voyant ceste belle femme qui l'arrestoit et luy qui faisoit l'empesché entre ses bras, il luy escrie :

— » Laissez-le venir, madamoiselle, et je vous promets que je vous délivreray d'un fardeau qui ne mérite pas que vous le portiez! »

» Ainsi il sortit son prisonnier de Figeac, et, m'estant venu voir quelque temps après en Rouergue, me dit qu'il avait tiré *Jonas du ventre de la Baleine*. »

Il était coutumier de ces excellents tours et badinait avec le danger ; mais il ne se tirait pas toujours aussi aisément de ses téméraires expéditions. Une autre fois (c'était, dit Vital d'Audiguier, « deux ou trois mois avant que mourir, » donc d'après nos conjectures, au printemps de 1597, il eut affaire aux habitants de Villefranche. Tous ces bourgeois, y compris les

(1) Quelque vol ou quelque meurtre, sans doute. Jonas devait être ligueur moins par conviction que par circonstance et nécessité. Il est permis de lui attribuer toutes les bonnes qualités requises des recrues de son parti, selon le grotesque programme, publié en 1587. sous ce titre : « *Mandement du roy de Guise, pour la convocation de sa gendarmerie.* » (V. Lestoile, p. 233, etc.)

(2) Voyez la bonne âme, et que cette confidence est plaisante en sa naïveté !

officiers du présidial, contraints à monter la garde depuis un arrêt consulaire de 1583, portaient le morion et faisaient mieux que l'exercice sur l'esplanade. Ils avaient mis la main, dans quelque rencontre antérieure, sur trois soldats de la bande de de la Garde. Il tenait à ses hommes, ce capitaine, il les aimait, — nous verrons tout à l'heure à quel point, — et songeait à les délivrer comme l'heureux Jonas. Mais, déjà si surprenant à Figeac, ce succès devenait tout à fait invraisemblable à Villefranche, bien *éclairée*, bien défendue, siége de sénéchaussée, où tous les bras étaient armés pour le roi, tous les yeux ouverts sur les ligueurs, sur la Garde en particulier. Néanmoins il s'achemina vers cette ville, comptant sur la fortune et sur son audace pour mener à bien l'entreprise.

« Il s'arresta sur la porte et demanda à parler à un marchand nommé Dardène (1), » peut-être pour se donner le loisir de la réflexion ou pour justifier sa visite inattendue.

» Le capitaine de la ville, appelé Marrel (2), fut adverti par quelques soldats que la Garde estoit à la porte de la ville. Il y va avec dix ou douze soldats, en délibération de l'arrester prisonnier, et, l'ayant environné de tous costez avecque ses gens, il luy demanda s'il ne vouloit point entrer dans la ville :

» — Non, monsieur, respondit la Garde, je n'ay point affaire à la ville.

» — Si a bien la ville à vous (3), répliqua Marrel. Et, en di-

(1) Ou *Dardenne*. D'après les *Annales de Villefranche* (Mss. de Cabrol, imprimés en 1860), syre Pierre Dardenne, bourgeois, était deuxième consul de cette ville en 1596. Je suppose que c'est la même famille, bientôt anoblie, dont l'Armorial Général dressé au XVIIe siècle et conservé manuscrit à la Bibliothèque impériale, indique les armoiries : « Palé d'or et de sinople de 8 pièces, à une bande de gueules brochant sur le tout. » De nos jours encore ce nom est porté par M. D'Ardenne de Tizac, juge au tribunal de Villefranche.

(2) Ce capitaine des milices bourgeoises devait être noble Bernard de Marrel, qui, en 1598, fut premier consul de Villefranche, et l'année suivante, 1599, figure parmi les notables ou électeurs choisis pour nommer les futurs consuls de 1600.

(3) On se souvient que, six ou sept ans auparavant, pour ne rappeler qu'un seul exemple, la Garde, le père, et ses fils avaient préparé et tenté une entreprise sur Villefranche. Quelques-uns de leurs hommes avaient même escaladé les remparts et pénétré dans les rues, mais, ne se sentant pas en force, avaient battu en retraite. Ces griefs n'étaient pas oubliés, bien qu'on fût alors sous le régime d'une de ces nombreuses trêves, souvent conclues, publiées, mais « n'ayant guère d'efficace. »

sant cela, la bride du cheval de la Garde, son espée et son pistollet furent saisis tout en mesme temps.

» Il revient à soy comme d'un sommeil (car il ne songeoit à rien moins), et, jettant les deux mains sur son espée, l'une sur la poignée, l'autre sur le fourreau, la tire si rudement qu'il l'arrache des poings de ceux qui l'avoient desjà saisie, pousse son cheval au travers d'eux (qui estoit fort vigoureux), et les charge si furieusement à coups d'espée, qu'il les escarte qui çà, qui là, la pluspart d'eux rentrant dans la ville. »

Cela fait, il était permis au plus brave de se sauver à bride abattue. La Garde, au rebours. « Il se retire au petit galop, fumant de trois ou quatre arquebusades, » qui n'avoient brûlé que son pourpoint. Il avait une blessure au pouce, mais lui-même se l'était faite en arrachant son épée des mains qui pensaient la bien tenir.

Et croit-on qu'en sa retraite au petit galop, il s'en alla bien loin, mettant de folles distances entre lui et ses ennemis ? Il fit environ deux lieues, et, le soir, s'arrêta à Sanvensa (1),

(1) Vital d'Audiguier écrit *Sainct-Vensa;* c'est aujourd'hui, dans l'Aveyron, une commune de 1,344 habitants, dans le canton et à 12 kilom. de Najac. Cette place appartenait alors à l'hoirie de noble Jean de Morlhon, seigneur et baron de Sanvensa, de Belcastel, et capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du roi, lequel (1594) fut fait sénéchal et gouverneur du Rouergue par Marguerite de Valois, tandis que Henri IV donnait en même temps cette charge à Jean d'Arpajon, baron de Sévérac. Grande et assez longue fut la contestation entre les deux élus; d'Arpajon eut d'abord l'avantage; puis, en 1596, Henri IV lui-même, révoquant son mandataire, nomma Jean de Morlhon, qui ne jouit pas longtemps de son triomphe. Le 2 février, à Villefranche, en plein jour, il fut tué par le peuple. Sa mère alors, la célèbre Marie de Saunhac, poursuit en justice les meurtriers de son fils, et, un jour, n'obtenant rien par ces démarches légales, monte à cheval. dit une légende, part de Sanvensa, passe une rivière, arrive sur la promenade de Villefranche, y trouve, prenant le frais, le lieutenant principal d'Ambez, qu'elle accuse d'avoir été l'instigateur du crime, court à lui, bien qu'il fût très-entouré, le tue d'un coup de pistolet et se sauve en son château, saine, sauve et vengée.

Le ligueur Gabriel de la Garde, ennemi acharné de Villefranche, devait avoir son couvert mis chez la dame de Sanvensa. Vital d'Audiguier dit qu'il coucha dans ce logis avec le capitaine Rives. Je suppose que celui-ci commandait alors le château sous les ordres de Marie de Saunhac, depuis la mort de Jean de Morlhon, qui ne laissa point d'enfants et n'avait même pas encore été marié. Le capitaine *Rives* doit être évidemment ce capitaine *Rivo*, que les annales de Villefranche nomment, en 1588, parmi les organisateurs du complot ourdi par M. de la Garde. Bref, à Sanvenza, on se trouvait entre anciens amis, coreligionnaires et frères d'armes. On dut bien rire du capitaine Marrel.

vieux nid de ligueurs, qui n'était pas d'un bon voisinage pour Villefranche.

Le lendemain, en homme qui voyage pour son plaisir et n'est pas autrement pressé par le temps, Gabriel, marchant à très-petites journées, prit son étape à trois lieues plus loin que Sanvensa, vers le sud, au château de Najac. Ici encore l'attendaient bon gîte et bonne figure d'hôte, non pas un ligueur, certes, non pas un ami politique ; mais un ami pourtant, un admirateur, peut-être un compagnon d'enfance, un condisciple à l'université de Toulouse, en ce temps où l'on « ribloit les rues jusques à minuict, » où l'on avait « plus tost attrapé dix-et-sept coups d'espée que ses dix-et-sept ans, » — notre auteur enfin, Vital d'Audiguier.

« Je tenais alors, dit-il, cette place (1), qui est forte et importante à tout le païs, lequel s'en alarma ; et la Garde mesme, sçachant bien que tout le monde se deffioit de luy, voulut *laisser son espée* avant qu'y entrer, pour ne me donner aucun subjet de défiance.

» Mais je la luy fis reprendre et le priay de croire que, tant que j'aurais la mienne, je ne penserois jamais qu'un autre y deust estre plus fort que moy.

» — Ah ! puisque vous le prenez là, si ce n'est pas assez d'une, dit-il, j'en prendray deux (2) ! »

(1) Najac (Aveyron), sur la rive gauche de l'Aveyron, à 338 mètres d'altitude, — 2,406 habitants (en 1864), dans l'arrondissement et à 21 kilom. de Villefranche ; — station du chemin d'Orléans, — Château du moyen âge, jadis un des plus forts de la province. (Joanne, *Dictionn. des Communes.*) —Voir la description de cette forteresse imprenable autrement que par la faim, dans l'ouvrage de M. de Barrau, « *les Familles du Rouergue.* » Najac fut un moment le siége d'une sénéchaussée, qui fut transportée, à Villefranche. Le courage que ses habitants déployèrent pour chasser les Anglais leur valut, en 1370, plusieurs priviléges accordés par Charles V, confirmés par ses successeurs. En 1597, Vital d'Audiguier « tenait cette place » pour Marguerite de Valois, femme de Henri IV, qui possédait en apanage le Rouergue, l'Agénois, le Condomois, etc. Avant la Révolution, les ducs de Noailles étaient gouverneurs et capitaines de Najac pour le roi.

(2) N'est-ce pas là une scène qui fait revivre l'époque ? Qui ne croirait les voir, campés sur la hanche et frisant leurs moustaches, ces deux *Gascons*, qui, naturellement et dans la vie familière, font assaut de politesses et de fanfaronnades, comme un

Après ces cérémonies et cet échange de courtoises répliques, le chevalier errant franchit le seuil, s'installe, et peut-être prend place à table devant quelqu'un de ces tant célèbres jambons de Najac, regrettant qu'on ne soit pas en la saison de ses prunes et de ses figues, non moins estimées.

» Nous demeurasmes quelques huict ou dix jours ensemble, chassant, visitant mes voisins, et passant le temps, comme on fait aux champs; durant lesquels il se comporta avec autant de discrétion qu'il est possible d'imaginer, bien qu'il eust une réputation toute contraire. »

Voyez-vous qu'on le calomniait! On le disait partout intraitable, impertinent, atrabilaire, provocateur, querelleur, ne cherchant que plaies et bosses. Eh bien! apprenez qu'il a passé quelques huit ou dix jours sans avoir la plus petite affaire. Il est vrai que sa retenue devait alors être attribuée à une cause toute particulière :

« Il vivoit avec tel respect parmy ses amis que, pour ne m'engager point en l'offence qu'il avoit reçue de ceux de Villefranche, il ne se voulut jamais venger d'eux tant qu'il fut avecque moy. »

Ceux de Villefranche devinèrent, sans doute, ses scrupules de conscience et furent avertis des engagements d'honneur qu'il avait jusqu'à nouvel ordre pris envers lui-même. Le fait est que ces pauvres diables, « qui le craignoient comme le tonnerre, » venaient-ils à rencontrer sur les chemins un cavalier qui leur demandait : « D'où êtes-vous? » ne manquaient pas de répondre : « Nous sommes de Najac! » C'était un sauf-conduit.

Il n'est si bonne compagnie qu'enfin l'on ne quitte. La Garde, assurément, se plaisait chez son hôte; il trouvait ses chevaux, ses chiens et ses voisins tout à fait à son gré. Mais il vivait en contrainte, ne pouvant agir à sa guise et obligé de s'amuser, lorsqu'il avait en tête un dessein plus sérieux, son

peu plus tard les capitans et matamores au théâtre? Entre les deux types une seule différence, celle qui sépare la sincérité de l'affectation, la vérité de la singerie, le sublime du ridicule.

idée fixe, la vengeance. Il lui tardait de reprendre ses projets contre Villefranche.

« Le jour qu'il partit, qui estoit un vendredy, continue Vital d'Audiguier, je l'accompagnay une grande lieue, et faillis à me noyer au passage d'une petite rivière appelée la *Sereine* (1), où mon cheval s'estoit ensablé. »

Ici va se révéler un des côtés faibles de ces étranges natures du XVI^e^ siècle, si énergiques, si vaillantes, cependant accessibles à certaines craintes chimériques, à la superstition, et notre écrivain, qui ne raille d'aucune sorte, nous donne à entendre que la Garde eut, en cette occasion, un pressentiment de sa fin prochaine. Ils s'étaient mis en route un *vendredi;* n'était-il pas naturel qu'il leur arrivât quelque malencontre ? Quand le cavalier et sa monture furent sortis de ce mauvais pas, la Garde était songeur.

— « C'est un jour périlleux, dit-il. Je ne crois jamais mourir qu'un vendredi, ni pour autre sujet que pour une femme ! »

Quelle fut la réplique de son interlocuteur ? Bien qu'il nous la laisse ignorer, on peut juger de sa pensée intime par ce laconique passage de son récit :

« Il luy arriva comme il croyoit; car le *pasquil,* pour lequel il eust sa dernière querelle, estoit pour une femme, et il fut tué de vendredy ! »

Mais, chassant les réflexions mélancoliques, la Garde, arrivé au lieu de la séparation, embrasse son hôte, lui dit adieu, et, rendu à son indépendance, respire à l'aise. Il pique des deux, et promène à l'environ un regard d'oiseau de proie. Justement il aperçoit trois ou quatre piétons, voyageant sur la foi des traités. Il fond sur eux :

— D'où êtes-vous ?

Ils ne savaient pas, à coup sûr, le mot de passe, ou bien ils étaient francs comme Saint-Jean Bouche-d'Or; car, au lieu d'affirmer qu'ils étaient de Najac, ils répondirent :

— Nous sommes de Villefranche.

(1) La *Serène,* une des rivières du département de l'Aveyron.

La Garde les estima de bonne prise, et, le pistolet au poing, les ayant fait lier par ses estafiers, les invita à marcher droit, de conserve avec lui. Ne lui supposez aucune intention cruelle. Ces captifs étaient pour lui des ôtages; il pensait les échanger contre pareil nombre de ses soldats prisonniers. Aussi fit-il savoir à Villefranche qu'il les tenait et menaça de leur faire « mesme traictement qu'on feroit aux siens. » Des pourparlers s'entamèrent, on lui promit un accommodement loyal, il lâcha ses prisonniers.

Mais à peine les eut-il rendus que l'on s'empressa de pendre les siens; de plus, l'on décréta prise de corps contre lui-même, comme perturbateur du repos public.

Ce coup passait la mesure. « Cela le porta en des extrémitez où il ne se fust jamais jetté de luy-mesme. »

On imagine s'il bondit de fureur, en apprenant le parjure infâme de ses ennemis. Mais, avant toute chose (qui s'attendait à cette tendresse d'âme, à cette touchante action?), il se dirige vers Villefranche, la nuit, sans autre escorte qu'un simple laquais; il arrive aux fourches patibulaires, plantées hors de la ville; l'on y avait déjà accroché les cadavres de ses gens. Il les en détache, *les baise tous trois en pleurant*, et, « pour dernier office d'humanité, » les ensevelit de ses propres mains.

Devant leur tombe, il jure de venger leur mort sur le premier qu'il rencontrera de Villefranche. C'est à Marrel surtout qu'il en veut; ce capitaine de la ville avait sans doute traité avec lui et donné parole au nom de ses concitoyens. Il lui écrit en ces termes :

« *Ta maison en cendres, ta femme violée, tes enfants pendus.*

» *Ton ennemy mortel,*

» LA GARDE. »

Ce billet envoyé à son adresse, il prend la campagne. Nous ignorons les efforts qu'il fit pour accomplir ses menaces effroyables; mais il est sûr qu'il ne dut pas s'y épargner. Vital d'Audiguier nous apprend même qu'il « faillit à peu qu'il ne

print les enfants de Marrel *(Bernard de)*, qui eussent couru grand'fortune de porter l'iniquité de leur père. » Pourtant Marrel en fut quitte pour la peur. Ce fut un de ses proches qui paya la folle enchère. La Garde, s'étant emparé de ce parent, ne l'égorgea pas, ne le pendit pas; il se contenta de lui couper le nez et l'oreille. De là ce sobriquet lugubre de « *Coupeur de nez*, » auquel il a été précédemment fait allusion.

Ici Vital d'Audiguier, sur le ton de l'éloge funèbre, ajoute : « Tel fut la Garde-Valon, à la mémoire duquel j'ay bien voulu rendre ce petit discours, tant pour l'amitié qui fut entre nous, que pour faire voir à ceux qui ne l'ont point connu quel homme c'était. »

A coup sûr, ce n'était pas un homme endurant, et bon catholique comme il se piquait de l'être, je conviendrai qu'il eût mieux fait de ne se mêler jamais aux guerres civiles, de laisser son épée au fourreau, et de pratiquer chrétiennement l'oubli des injures. Mais, en vérité, je pense que rien n'autorisait l'auteur d'un ouvrage, curieux du reste et spirituellement écrit, à accabler ce pauvre trépassé des qualificatifs les plus méprisants. En son indignation, M. Emile Colombey oublie toute mesure, le sens même des mots qu'il emploie. Il appelle la Garde un « *aigrefin!* » Quant au gouverneur de Najac, qu'il nomme, on ne sait pourquoi, « d'*Audiguier le chroniqueur*, » il lui cherche noise pour avoir traité d'ami intime « un pareil *chenapan*. »

Chenapan! c'est-à-dire *vaurien, bandit!* Est-ce une épithète qui convienne à ce Français d'un autre âge? Oublie-t-on que tous ses contemporains n'avaient ni l'humeur débonnaire ni la main lente; qu'en ce siècle de fer, la vie humaine était à vil prix, que les passions étaient féroces, exaltées; que cent mille exemples eussent ici expliqué, sinon justifié, la vengeance la plus barbare? Et, si la Garde se venge, observez, de grâce, qu'il n'applique même pas la loi du talion. Pour être équitables, ne prononçons, en pareils procès, que des jugements d'une sévérité relative.

Si *chenapan* est injuste, *aigrefin* (on voudra bien me passer

cette observation pédantesque), est encore bien autrement impropre. *Aigrefin*, de l'avis général de nos dictionnaires, signifie *chevalier d'industrie, escroc*. Un soldat « perturbateur du repos public, » un batailleur, un bretteur même, voire un *coupeur de nez*, n'a jamais, que je sache, été l'équivalent d'un *escroc*.

Il me reste un autre petit grief contre l'auteur de l'intéressante « *Histoire anecdotique du duel*, » et je ne finirai point cet article sans m'en être amicalement expliqué.

HENRY D'AUDIGIER.

(La suite à la prochaine livraison).

UN DUEL EN PROVINCE

(Suite et fin)

III

CAUSES ET PRÉLIMINAIRES DU COMBAT.

Coup de langue que suivront des coups d'épée! — Un chapeau de castor gris. — Partie remise. — La précaution inutile. — Une messe de minuit. — Echange d'épées et d'embrassades.

A la rigueur, les deux précédents chapitres peuvent être considérés comme un avant-propos. Mais cette préface était nécessaire à l'intelligence du fait principal, dont la narration est ainsi préparée. On connaît les acteurs de la pièce, son temps et son lieu ; je n'en ai point pourtant encore terminé l'exposition, et il faut continuer ce prologue qui, sans peut-être qu'il y paraisse, court tout droit au dénoûment et *festinat ad eventum*.

Nous sommes en été. La guerre étrangère approche de sa fin, et, avec bientôt la paix, l'ordre va régner à l'intérieur de la France. Le guet toutefois reste vigilant sur les remparts des places fortes, les routes ne passent point encore pour sûres; mais déjà le paysan dans les campagnes, le bourgeois dans les

villes, retournent au travail. Les gentilshommes, en leurs manoirs, se reposent ou en font mine.

M. le grand sénéchal de Guienne se donne du répit comme tout le monde. Il a quitté sa résidence officielle et se délasse dans la Haute-Auvergne, en son pays, en ce château de sa famille dont les imposantes ruines, du haut d'un rocher, dominent encore aujourd'hui la bourgade de la Roquebrou, dans le Cantal. Marié, depuis environ cinq ans, à Rose de Montal, baronne de Montal, de la Roquebrou, de Carbonnières, d'Ytruc et de Saint-Jean-de-l'Espinasse, gendre d'un bailli et lieutenant général du roi dans cette province, fils d'un chevalier du Saint-Esprit, revêtu lui-même de hautes fonctions, jeune, riche, François de Pérusse des Cars, seigneur et baron de Merville, aurait mauvaise grâce à se plaindre de la destinée. Aussi bien n'y songe-t-il aucunement. Il se fait honneur de sa fortune, il tient table ouverte, grand état de maison. La Roquebrou est le rendez-vous de la noblesse à vingt lieues à la ronde. On y mène joyeuse vie, on s'occupe, on devise de vénerie et d'armes, d'amour et de galanterie.

Un jour, à table, après boire, le malheur voulut que, pour égayer ses hôtes, M. de Merville tirât de sa pochette un de de ces écrits satiriques, qu'on nommait alors des *pasquils* (1). En ces aimables petits poëmes, l'on s'appliquait d'ordinaire à persifler le plus grand nombre possible de gens ridicules, vicieux ou même fort honnêtes. C'était, résumée en épigrammes, la chronique scandaleuse d'une province, d'une ville ou d'un quartier.

Cette lecture faite, le maître du logis ne put manquer d'obtenir un brillant succès, et je suis certain, sans le pouvoir prouver, que la compagnie s'en régala. On mettait en pièces la réputation d'une jolie femme; est-il meilleure fête?

Mais, dans l'auditoire, quelqu'un ne se laissa point gagner à l'hilarité générale. M. de Bazanez ne soufflait mot et fronçait

(1) Voir sur l'origine de ce mot le dictionnaire des *Institutions, mœurs et coutumes de la France*, par M. Chéruel.

le sourcil. Le nom de M. de Lignerac, son frère, « couché dans le pasquil, » sonnait mal à son oreille, et, mordant sa moustache naissante, il raisonnait de cette façon :

« M. de la Garde, que je ne connais pas, mais que je hais d'instinct, se mêle, dit-on, de poésie ; or, M. de Merville, qui vient de réciter ces méchants vers, qui les trouve incomparables et s'en divertit infiniment, est « l'intime ami (1) » de M. de la Garde; donc M. de la Garde est l'auteur de ces méchants vers. »

Estimant sa logique irréfutable (et la suite vous portera à la croire telle), M. de Bazanez, quand les rires se furent apaisés, éclata ainsi :

— Sangdiou! je sais bien l'état que je fais de cette fadaise et de son auteur!

Puis, s'adressant directement au baron de Merville, il ajouta :

— S'il vous plaisait, monsieur, de me le faire voir, vous contenteriez la plus forte passion que j'aie jamais eue de ma vie.

A bon entendeur peu de paroles. Chacun devina sa pensée secrète. Jamais il n'avait vu Gabriel de la Garde, mais il n'avait que trop entendu vanter ses hauts faits et sa bravoure. Les lauriers de cet invincible l'empêchaient de dormir; il était jaloux de sa gloire, et ignore-t-on que, de la rivalité à l'antipathie, petite est la distance ? Un frère moqué, une dame insultée! au fond, M. de Bazanez s'en fût, peut-être, médiocrement ému. Toutefois, je ne refuse pas d'admettre que la voix du sang vint alors l'interpeller avec énergie ; j'expliquerai même, si l'on veut, sa mauvaise humeur comme la fable explique la dispute des deux coqs :

. Une poule survint
Et voilà la guerre allumée.

Soit! Mais la conjecture qui demeure la plus probable, celle

(1) C'est Vital d'Audiguier qui le dit en propres termes.

que Vital d'Audiguier adopte pour son compte, c'est que ce jeune homme, qu'aucun exploit ne recommandait encore à l'attention publique, fut ravi de saisir un prétexte fortuit pour tâcher de prendre d'emblée dans le monde une posture avantageuse. Cette ambition des novices sera de tout temps, sinon le danger, au moins le souci des maîtres. Rarement la renommée est friandise qu'on savoure en paix, sur un lit de roses. Ce que l'on a conquis d'assaut, lestement, il faut, sous peine d'en être aussitôt dépouillé, se lever à toute heure pour le défendre longuement et combattre à perpétuité. Sans les Bazanez le métier des la Garde deviendrait une sinécure, et les vaillants s'énerveraient en leur mollesse altière.

Quoi qu'il en soit, M. de Merville interpréta comme nous le langage qu'il venait d'entendre, et le sentiment que dut lui inspirer « ce jeune présomptueux, » on l'a plus tard exprimé dans ces vers :

> Te mesurer à lui ! Qui t'a rendu si vain,
> Toi qu'on n'a jamais vu les armes à la main.

Il ne fit pas cette question à son Rodrigue auvergnat, qui, tout aussi bien que l'Espagnol, était homme à riposter :

> Oui, tout autre que moi
> Au seul bruit de son nom pourrait trembler d'effroi.
> Les palmes, dont je vois sa tête si couverte,
> Semblent porter écrit le destin de ma perte;
> J'attaque en téméraire un bras toujours vainqueur;
> Mais j'aurai trop de force, ayant assez de cœur.

Évidemment, c'est sur ce ton, en ce style héroïque que l'entretien se fût engagé; ces gens-là, vous le verrez, étaient de ceux à qui le grand Corneille aurait volontiers servi d'interprète.

— Parlez, monsieur, dit simplement le sénéchal de Guienne, cette passion si forte, quelle est-elle?

— De mesurer mon épée avec la *sienne!*

— S'*il* savait cela, *il* vous donnerait prompte satisfaction.

— Pour le *lui* faire savoir, monsieur, et *le* convier davan-

tage à me faire ce plaisir, obligez-moi de *lui* donner ceci; je ne le prétends recouvrer.... qu'avec sa vie.

Ce disant, Bazanez enleva de sa tête (1) son chapeau de castor gris, qu'ombrageait une grande plume, et le tendit au baron. « C'étoit, dit Vital d'Audiguier, une espèce de gage fort semblable aux gages qu'on donnoit anciennement avant le combat. » Et il ajoute, non sans quelque raison : « Je ne sçay comment le baron de Merville le reçeut; mais tant y a qu'il vint aux mains de la Garde. »

Il fallut que, de la Roquebrou, un exprès courût à franc étrier jusqu'à la Vergne, pour porter le chapeau et le défi à son adresse. Satisfait d'avoir essorillé et défiguré le parent de Marrel, la Garde respirait un moment au château de Valon. Ce message, cet envoi, cette provocation venant de si loin et d'un inconnu, probablement l'étonnèrent. Mais ce n'était pas l'homme des longues délibérations.

Incontinent, il se met au front le chapeau de Bazanez, fait seller son cheval et prend en droiture le chemin de la Haute-Auvergne, ne sachant même au juste où il rencontrera son adversaire. Il « le va chercher en trois ou quatre maisons où il le pensoit trouver, » et, quand il parvient à le joindre, apprend qu'il est malade.

Contre-temps regrettable! Mais qu'y faire? Le tort n'est à personne, et, l'appelé, ponctuellement, a répondu à l'appel.

Pour se battre, il faut être deux. C'est donc partie remise; et, sans même avoir vu l'ennemi dont il ignore le visage, la Garde, en règle avec sa conscience, regagne Valon, coiffé du chapeau, paré de la plume qu'on lui a si gracieusement offerts.

Il les garda ainsi tout un mois, sans que nul les lui vînt réclamer.

Mais Bazanez se guérit et le voilà sur pied. De son lit préparant toutes choses, il vient de commander à Aurillac deux épées et deux poignards de longueur égale et de même force.

(1) A cette époque on restait couvert à l'intérieur du logis, au salon, à table, au bal même. Entre autres preuves de cet usage, voir les tableaux et gravures des XVI^e^ et XVII^e^ siècles.

Son *second*, choisi depuis longtemps, piaffe d'impatience. C'est un de ses cousins, M. de Fermontez (1), « jeune gentilhomme qui n'est jamais sorti du païs. » Un premier voyage, un premier duel, la double aubaine! Bazanez, *apprentif des armes* (quel que soit son calcul, amitié, coquetterie de courage, ou confiance motivée en la solidité de ce débutant), a pris, pour l'accompagner sur le terrain, un inconnu comme lui, comme lui désireux de faire ses preuves avec éclat.

La santé est de retour, les armes sont prêtes, à cheval! Bazanez, par monts et par vaux, s'empresse autant à passer d'Auvergne en Quercy que la Garde se hâtait naguère à passer de Quercy en Auvergne.

Avant la nuit, il arriva chez un gentilhomme de ses amis, demeurant à une lieue de Valon, et, le soir même, un petit laquais alla de sa part frapper à la porte de la Garde, muni d'un billet contenant le cartel.

Le texte de ce cartel, Vital d'Audiguier ne nous le donne point, et la raison qu'il invoque prouve ses scrupules d'historien : « Parce qu'il ne m'en souvient pas, dit-il, et que je ne veux rien mettre ici de moy-mesme, dont je ne sois bien certain, ny d'autruy que je n'en aye de bons advis et de bons autheurs pour les garantir. » Tite-Live n'y regardait pas de si près.

Avant de monter au château, le laquais s'informe, dans le bourg de la Vergne, si M. de la Garde est chez lui. Il reçoit une réponse affirmative, et, arrivé au château, interroge le premier valet qu'il rencontre. Madame de Valon (2), avertie qu'on demande son fils de la part de M. de Bazanez, répond avec un geste d'humeur :

(1) Nous n'avons pu trouver aucun renseignement sur ce gentilhomme. Son nom est-il ici estropié? Portait-il un nom de fief ou un nom patronymique? Nous ne savons rien de sa famille.

(2) Marguerite de Plas, dite de Valon, fille d'Agnet de Plas, seigneur de Valon, mère de Gabriel de la Garde. Lors de son mariage avec Louis de la Garde (30 juillet 1563), son père et ses deux oncles, Jean et autre Jean de Plas, lui avaient cédé au contrat tout ce qu'ils possédaient dans les terres de Valon, passées alors aux la Garde, et plus tard, sauf erreur, à la famille d'Ambrugeac.

— Il n'y est pas. Retire-toi !

« Ce coquin, » ainsi congédié, s'incline, mais ne se tient point pour battu. Il s'éloigne de quelques pas, et reste dans le voisinage, observant les allées, les venues, en garçon qui ne prend pas le change et s'assure en ses renseignements.

La Garde, en effet, se trouvait à la maison, mais dans sa chambre. « Lisant un livre en la saison d'été où l'on estoit alors, il s'estoit endormy, » n'avait rien vu, rien entendu.

Le soir, M. de Mirabel (1), revenant de la chasse, remarqua le laquais assis sur quelque pierre, au bord du chemin, et qui, sans doute, à sa vue, fit mine de lui vouloir parler.

— A qui es-tu ?

— A M. de Bazanez.

— Et tu demandes ?

— M. de la Garde-Valon.

— Il n'est pas ici.

— Pourtant, monsieur, on m'a dit au bourg qu'il y était; mais, à son défaut, mon maître m'a commandé de m'adresser à son frère.

— Tu parles à luy. As-tu point de lettre ?

— Ouy, monsieur.

Et le drôle présente son billet. Mirabel, l'ayant lu :

— Laquais, dites à votre maître que, s'il a envie de voir mon frère, il envoie un gentilhomme, sur la parole duquel il se puisse battre. Allez !

Cela dit, il rentre à la maison. C'était l'heure du souper et l'on se mit à table. La Garde, réveillé, et non pas informé, mangeait de bon appétit ; Mirabel l'imitait, ne pensant pas que ce fût le moment de lui rien apprendre.

Mais « madame de Valon, qui estoit femme et par conséquent aymoit à parler, » fit allusion à quelque querelle récemment prise dans la province ou ailleurs (2), et, affectant l'indifférence,

(1) François de la Garde, seigneur de Mirabel, frère cadet de Gabriel.

(2) Celle, peut-être, du marquis de Créquy (qui plus tard devint gendre du maréchal de Lesdiguières), contre don Philippin, bâtard de Savoie. Créquy, une première fois appelé, se rendit sur le pré; mais l'appelant, retenu par l'exprès commandement du duc de Savoie, ne parut point. On se retrouva plus tard (1599) et Philippin fut tué.

posa, « par manière de discours, » une question singulière. Du moins on la jugerait telle aujourd'hui dans la bouche d'une mère de famille; elle n'avait alors rien d'étrange ni d'inattendu; assistant jadis, intéressées à des duels en quelque sorte quotidiens, les dames volontiers dissertaient sur le point d'honneur et devenaient *casuistes* en ces matières :

— « Un homme, dit-elle, — en maniant avec adresse la langue technique, — un homme, en ayant fait appeler un autre qui ne s'est point voulu battre, est-il obligé de se battre après, si cet autre vient à l'appeler? »

C'était attaquer son fils à l'improviste; sa tendresse s'apprêtait à tirer un bon présage ou un fâcheux augure, non-seulement de la réponse même, mais encore du ton, de l'air qu'on prendrait pour lui répondre. Si la Garde fut étonné, il n'en fit rien voir; sans hésiter, avec sang-froid et conviction :

— Non! dit-il, non! et pour ne pas aller plus loin chercher un exemple, M. de Bazanez, un jour ou l'autre, daignerait se souvenir de moi, que je ferais certainement la sourde oreille. Après son refus, je ne pense pas être obligé de me battre, quand il me ferait appeler cent fois!

— Vraiment? reprit la pauvre mère, qui, ne se sentant point d'aise et trompée par ces affirmations si précises, si rassurantes, crut pouvoir dégonfler son cœur et donner à l'entretien le tour de l'ironie. « Ce monsieur de Bazanez a donc bonne grâce de vous envoyer ici des laquais pour ce sujet, quand vous l'êtes vous-même aller chercher en tous lieux! »

Le moyen de dissiper brusquement ces illusions et de troubler cette joie maternelle? La Garde apprenait là une nouvelle singulièrement intéressante, et le sang dut lui bouillir dans les veines. Néanmoins, il réprima tout mouvement qui l'eût trahi, et, conservant un tranquille visage, n'ajouta sur ce propos que deux ou trois réponses évasives, puis, changea l'objet de la conversation.

Mais, après le repas et la veillée, qui fut courte, rentré dans sa chambre avec son frère, il se répandit en plaintes, en reproches :

— Comment ne m'a-t-on pas prévenu? Pourquoi as-tu renvoyé ce laquais, sans que j'aie pu lui parler?

Mirabel s'excusa comme il put:

— Ce n'est pas un laquais qu'on charge de telles démarches; il est certaines formes à observer.

Le vrai, sans doute, c'est qu'aimant son frère, il le voyait avec peine, après tant de dangers courus, courir un danger nouveau, et le trouvait suffisamment pourvu de lauriers.

— Après tout, dit-il enfin, il n'y a encore rien de perdu. Nous savons où est M. de Bazanez, et, si tu ne veux attendre de ses nouvelles par le gentilhomme qu'à mon avis il ne manquera pas d'envoyer demain, eh bien! il y a moyen d'aller à lui, cette nuit même.

— Certes, dit l'autre impétueusement, tu parles d'or, et voilà le remède.

Il se fût élancé sans plus de retard, s'il n'eût écouté que son ardeur. Mais il voulut attendre que, l'heure étant plus avancée et leur mère couchée, il fût possible de sortir en cachette pendant qu'elle dormirait.

Cependant madame de Valon, ayant médité sur la réponse de Gabriel, ne la trouvait plus assez péremptoire ni aussi rassurante qu'elle l'eût désiré. Ses inquiétudes lui étaient revenues; elle tremblait d'avoir trop parlé. Voulant du moins, à tout hasard, ne négliger aucune mesure de prudence, en personne elle alla, sans bruit, fermer les portes du château, et porta les clefs dans son appartement.

Ce fut la précaution inutile!

A peine, sa maison bien close et sa lampe éteinte, la châtelaine a-t-elle posé la tête sur le chevet, ses deux fils enjambent la fenêtre et, descendant par une échelle, lestement gagnent le village.

Leur premier soin est d'aller éveiller un prêtre et de lui faire célébrer la messe à minuit. Puis ils marchent vers la maison où Bazanez a pris gîte.

Arrivés à une certaine distance, la Garde fait halte et s'assied sous un arbre; Mirabel, seul, poursuit sa route.

Quand il se présenta au castel, il faisait déjà grand jour, et il trouva tout son monde debout. Non-seulement Bazanez, Fermontez et leur hôte étaient levés, mais, réunis en conférence, ils délibéraient. A peine le visiteur se fut-il annoncé que, tous les trois, ils coururent à lui, et l'on se prodigua les salutations, compliments, embrassades accoutumés. Après cet échange de courtoisies, Mirabel s'adressant à Bazanez :

— Monsieur, dit-il, si mon frère eût parlé dès hier à votre laquais, il n'eût pas attendu, pour vous voir, jusques aujourd'hui, et, pour preuve de cela, il s'est rendu, bon matin, ici auprès, afin de vous témoigner le désir qu'il a de *vous rendre votre chapeau...*, aux conditions que vous savez.

— Monsieur, répond Bazanez, soyez le bienvenu! Vous me trouvez sur le point de vous envoyer un gentilhomme, suivant ce que vous dites hier à mon laquais. Mais, puisque vous me prévenez, menez-moi où vous avez laissé votre frère, je suis prêt à l'aller trouver sur votre parole.

Rien de plus mesuré que ce langage des deux parts, et rien de plus noble que cette politesse grave entre gens qui vont se couper la gorge. Barbares étaient ces duels, mais non les pratiques dont on les entourait, non leurs préliminaires.

Par exemple, un trait de mœurs curieux et qu'il nous est difficile de nous représenter sans sourire, c'est le débat qui aussitôt s'engage entre l'hôte de Bazanez et son second. Présents aux deux petits discours qu'on vient de lire, ils entament la discussion suivante ou plutôt la continuent; car ce devait être l'objet même de la conférence ouverte avant l'arrivée de Mirabel.

— Lier partie, dit l'un, sous mon toit, et ne m'y comprendre point! Voulez-vous m'offenser, monsieur de Bazanez? J'aurais lieu de me plaindre, si, vous servant de ma maison, vous ne vous serviez aussi de mon épée.

— Votre maison, monsieur? réplique le jeune Fermontez. Je ne suis sorti de la mienne que sur la promesse qu'il m'a faite de m'employer. Il me ferait tort si, maintenant que je suis venu jusqu'ici, il recourait à un autre que moi!

— Il est vrai, cousin, dit alors Bazanez pour trancher la difficulté; je l'ai promis, je le tiendrai.

L'hôte, apparemment, ne se rendait pas encore; car Mirabel intervint, leur affirmant qu'en cet embarras, le choix, quel qu'il fût, lui était fort indifférent :

— Allons, accordez-vous, messieurs; pour moi cela m'est tout un.

N'y avait-il pas en cette plaisanterie une pointe de fatuité et un commencement d'impertinence? Fermontez n'en jugea pas ainsi, puisque, sautant au cou de Mirabel :

— Ah! dit-il, je suis homme de courtoisie : — (ce qui sans doute signifiait : « Désirez que je sois votre adversaire; si j'ai l'avantage, je ne suis pas pour en abuser. Content de vous vaincre, je ne vous tuerai pas. »)

— J'espère, répondit Mirabel à cette promesse de bon quartier, j'espère que Dieu me fera la grâce de n'en avoir point besoin!

Il faut croire que le gentilhomme, — dont Vital d'Audiguier ne nous a pu dire le nom, « sa mauvaise mémoire, occupée d'autres souvenirs, » l'ayant cette fois trahi complétement, — finit par renoncer à un honneur sollicité avec tant d'instances. Toujours est-il que nous voyons Fermontez maintenu dans son droit de premier occupant, et les effets vont succéder aux paroles.

Bazanez, prenant en main les belles épées neuves, qu'il a commandées dans Aurillac, les offre à Mirabel :

— Veuillez, dit-il, en donner le choix à M. de la Garde.

— Mon frère a une bonne épée, je ne sais pas s'il la voudra quitter. Je vais toutefois lui faire votre offre, et, sur l'heure, je vous viens retrouver.

Alors, portant ces deux armes au lieu où Gabriel attendait son retour, il parle de la proposition de l'ennemi.

— Cela est trop raisonnable! dit la Garde, et, quittant son épée pour une de celles qu'on lui présente, il fait sur-le-champ reporter l'autre à Bazanez.

N'est-ce point le cas de s'écrier, avec Vital d'Audiguier ?

— « Certainement, s'il y eut jamais de la franchise en quelque combat, il y en eut en cestuy-ci. Mais ceste franchise et ceste générosité devoit estre réservée à de meilleures occasions ! »

Mirabel retourne vers Bazanez, et celui-ci, voyant que son hôte, encore à son côté, montre une mine refrognée et garde évidemment quelque chose sur le cœur, ne croit pas pouvoir le quitter sans de nouvelles et dernières excuses :

— Pardonnez-moi, dit-il, s'il m'est impossible de vous faire participer au péril de cette action.

Ainsi remercié formellement, l'hôte n'a plus qu'à se résigner. Tandis qu'il regagne sa maison tout *mélancholié*, Bazanez, et Fermontez au comble de ses vœux, s'avancent vers la Garde, sous la conduite de Mirabel.

IV

SUR LE TERRAIN.

Morituri se salutant !

Que les négociateurs du duel, avant le combat, aient assez d'empire sur eux-mêmes pour s'aborder avec grâce, pour s'entretenir doucement et poliment, passe, et cela se voit encore. Mais, pour nous servir d'une expression de notre auteur : « Voicy qui est merveilleux ! » ce sont les deux adversaires eux-mêmes qui, sur le terrain, au moment de s'entr'égorger, font assaut de civilités, d'aimables propos et de démonstrations affectueuses !

D'aussi loin qu'il s'entrevirent, la Garde et Bazanez se saluèrent, et, s'approchant l'un de l'autre, le chapeau au poing, ils « s'embrassèrent avec la mesme courtoisie, avec les mesmes compliments qu'eussent peu faire deux bons amis, et le visage toujours riant. »

S'étant ainsi mis en règle avec l'urbanité, c'est à leur sûreté qu'ils songèrent. Afin d'y pourvoir, ils allèrent enfermer tous

leurs laquais dans une grange voisine, et rapportèrent eux-mêmes les clefs sur le lieu du combat (1).

Après quoi, les quatre champions quittent leurs pourpoints; la Garde, « ayant dit à son frère qu'il *entretînt* Fermontez, » s'éloigne de quelque cinquante pas, et la lutte commence.

Tout d'abord, la Garde, « qui a bien les armes à la main, » porte une estocade au front de Bazanez; mais « l'os est plus dur que le fer, » et la pointe ne fait que glisser le long du visage, traçant une grande balafre.

Du second coup la Garde atteint le corps, et à la blessure physique ajoutant la blessure morale, il raille ainsi :

— Voilà pour le chapeau !

Troisième attaque, autre coup en plein corps :

— Ceci pour la plume !

Au quatrième coup, qui toucha la poitrine :

— Voilà pour le cordon !

Ainsi la Garde « ne faisait que causer » et, voyant que l'autre perdait son sang par tant d'ouvertures :

— Eh bien ! poursuivait-il tout en ferraillant, eh ! bien, monsieur, il me paraît que vous me traitez bien en courtisan. Votre chapeau, ma foi, me tient fort bien sur la tête.

Jusque-là Bazanez, qui n'avait pas trop de toute son attention pour se défendre, demeurait bouche close et les dents serrées, sous cette grêle de sarcasmes. Mais alors, « se voyant si mal accoustré, » et arrivant au paroxysme de la fureur :

(1) Il me semble utile, pour expliquer cet emprisonnement de la valetaille, de copier ici un autre passage du livre intitulé : *Le vray et ancien usage des duels.* Ce passage se rapporte à un duel livré à la même époque et dans le même pays :

« Il se fit en Quercy, entre Montgaillard et le Terme. Il fut encore bien rude, car » le Terme, qui resta vivant, s'en alla sanglant de vingt-quatre blessures.

» Il m'a lui-même conté que, s'estant percez tous deux jour à jour de plusieurs » coups d'estoc, et Montgaillard se sentant blessé à mort, se jeta sur luy, comme un » homme désespéré, le porta par terre et tomba luy-même dessus, luy donna plusieurs » coups de poignard, et, se sentant défaillir sans le pouvoir tuer, *appella son laquais*, » luy disant : — « Laquais, tue ! tue ! »

» Le laquais, ayant peur de tuer son maistre qui estoit sur son ennemy et le couvroit » de tout son corps, et Montgaillard, s'en apercevant, redouble son cry, luy disant : » — Hé ! tue, tue-nous tous deux ! »

— Fais ton jeu, s'écrie-t-il; car tu en mourras !

A ces mots, il jette son épée, la remplace en sa main droite par le poignard qu'il tenait en la gauche, et, « porté de désespoir plutôt que de jugement, » se rue sur son ennemi.

C'était jouer son va-tout. Il réussit !

Passant, sans s'enferrer, sur les armes de la Garde, il le saisit à la taille, le soulève, le renverse à terre, et là, lui plantant le poignard entre le col et l'épaule, il lui perce le corps en écharpe, d'outre en outre

— Demande la vie ! dit-il.

— Non !

Il redouble.

— Demande la vie !

— Non, non !

Il frappe encore, et jusqu'à quatorze fois il frappe ainsi de la gorge à la ceinture. Quatorze fois répétant les mêmes paroles, il reçoit quatorze fois la même réponse. Rien de plus. Seulement, tandis qu'on le larde et qu'on le crible, le moribond, du pommeau de son épée, enfonce au vainqueur le derrière de la tête, et, avec les dents, lui emporte la moitié du menton; enfin, navré de tant de plaies mortelles, il succombe, il s'éteint, « perdant plus tost la vie que le courage. »

Affreux dénoûment ! Scène hideuse ! Oui, d'accord; mais l'héroïsme n'est-il pas à ce prix ? D'ailleurs, quand il s'agit de s'ôter mutuellement la vie et qu'on y est des deux parts bien résolu, qu'importe un degré de plus ou de moins dans l'horreur de l'exécution finale ? Il est encore à inventer, l'art de se tuer délicatement, selon toutes les règles de la philanthropie !

Tournons-nous maintenant vers les *seconds*. L'on ne se ménage pas non plus de ce côté.

Déjà, à trois ou quatre reprises, Mirabel a senti, entre la chemise et la peau, l'épée du petit Fermontez, qui tient bien ce qu'il a promis et y va de grand cœur, quoique atteint lui-même d'un bon coup d'estoc dans le bras. Pourtant ce ne sont jusqu'ici que blessures innocentes, égratignures

Soudain :

— Êtes-vous blessé ? dit le vaillant cadet d'Auvergne, et, tout en parlant ainsi, peut-être pour distraire Mirabel, il tente exactement la même manœuvre qui vient de sauver son compatriote ; il se jette sur son adversaire, s'efforce de le terrasser, du moins l'embrasse-t-il étroitement, mais s'écrie :

— Cousin ! cousin ! sauve-toi ! Je suis mort !

Mirabel, se débattant, finit par s'en délivrer et s'étonne de voir aussitôt près de lui tomber un cadavre. Fermontez, en cette étreinte, avait épuisé ses dernières forces et rendu le dernier soupir.

Averti par la voix de son cousin, Bazanez, malgré le piteux état où la victoire le laissait, trouva assez d'énergie pour se relever et venir au secours de son parent. Quant à Mirabel, sa tâche accomplie, son premier regard fut pour la Garde. Il dut l'apercevoir couché sur l'herbe, sans mouvement, et vit Bazanez qui s'avançait.

Il court à lui :

— Bazanez, dit-il, puisque tu as tué mon frère, et moi ton cousin, achevons à nous deux la partie !

Mais le vainqueur, tout près de défaillir, remontait péniblement à cheval, ayant repris à la Garde sa bonne épée d'Aurillac et son chapeau de castor gris.

— Mon ami, répondit-il, ton frère était trop brave pour me laisser en état de rendre un deuxième combat, après l'avoir tué.

Puis, se tournant vers le corps sanglant de son adversaire, et, de loin, le saluant des yeux et de la main, il lui cria en manière d'hommage et d'oraison funèbre :

— Adieu, brave la Garde !

Et il partit au galop.

Mirabel, resté maître du champ, alla ouvrir la grange, où les laquais avaient été emprisonnés ; il fit enlever les deux cadavres, trois épées et quatre poignards. Seul sur le théâtre du carnage, il s'assit, la tête dans les mains, « si dolent de la mort de son frère qu'il demeura longtemps sans oser retourner chez lui. »

Il n'avait aucune hâte de se retrouver au logis en deuil, en face de sa mère !

V

ÉPILOGUE

Peut-être le lecteur aimera-t-il à savoir ce que devinrent par la suite tous les personnages qu'il a vus se mouvoir en cet effroyable drame.

Notre héros d'abord, Gabriel-Aldonce de la Garde-Valon fut inhumé, près de son père et de ses aïeux, dans l'église de Saint-Blaise, à la Vergne, en cette paroisse où il avait voulu entendre l'office divin, avant de marcher au combat.

Madame de Valon prit place également dans la même sépulture; mais bien plus tard. Elle survécut une dizaine d'années à so nmalheureux fils. Son testament, fait au château de Valon, est daté du 1er février 1608.

Elle avait eu, du moins, le temps et la consolation de voir son second fils, M. de Mirabel, se signaler bientôt en des rencontres plus glorieuses que des duels, et, par un mariage contracté en 1604, avec Jeanne de Pourtenc, fille du seigneur de la Barde et de Vaugoubert, faire souche d'honnêtes gens, qui s'est perpétuée jusqu'à l'époque de la Révolution. Le dernier mâle de cette branche des la Garde, le comte François-Thibaud de la Garde Saint-Angel, ancien officier aux gardes françaises, porta sa tête sur l'échafaud, le 6 thermidor an II de la République.

M. de Mirabel, qui, marié, se nomma le baron de Saint-Angel, enjoignit par son testament que, s'il mourait en Périgord dans sa baronnie, on l'enterrât dans l'église de Saint-Michel, sa paroisse; mais il voulut, s'il mourait en Quercy, qu'on l'ensevelît dans l'église de la Vergne, où reposaient son frère et ses ancêtres.

M. de Bazanez, peut-être tourmenté de quelques remords ou

soucieux d'employer son bras à de plus utiles travaux, semble avoir quitté son pays aussitôt après le duel. Nous lisons, en effet, dans une généalogie de la maison de Robert de Lignerac, qu'il se trouva et se distingua aux deux siéges d'Amiens et d'Arras, à la fin de l'été et au commencement de l'hiver de l'an 1597. Déjà mal accommodé par la Garde, il reçut en ces rencontres des blessures si graves qu'il en demeura estropié le reste de ses jours. Il dut renoncer au service, et le maréchal de Biron le regretta comme un excellent officier. Rentré en Auvergne, il ne tarda pas à épouser Gasparde d'Hérail de la Roue de Pierrefort, qui lui apporta la terre de Dunières, située en Velay, près de Montfaucon. Il y fixa sa résidence, mais il finit misérablement. Vital d'Audiguier, ayant dit qu'il survécut quelques années à la Garde, ajoute qu'il « fut tué laschement par cinq ou six hommes, qui le prindrent en advantage, ayant néantmoins porté morts par terre les deux premiers qui l'attacquèrent, et laissé, vivant et mourant, une réputation honorable d'un généreux et brave courage. » Rien sur la date, ni le lieu de cette mort; mais je crois pouvoir en partie suppléer à ce silence. Le guet-apens où Bazanez laissa la vie, lui fut dressé par sept hommes armés, « sur le chemin de Saint-Didier, » (Saint-Didier-d'Allier ou Saint-Didier-la-Seauve, l'un commune, l'autre petite ville de la Haute-Loire.) Il ne laissa point de postérité, et sa veuve, remariée, le 14 février 1611, à Jacques d'Espinchal, baron de Massiac, donna naissance à ce fameux Gaspard d'Espinchal, dont les brigandages furent une des principales causes de la réunion des *Grands jours d'Auvergne,* et qui fut condamné à mort, le 23 janvier 1666 (1).

La maison de Lignerac ne s'est donc pas continuée par M. de Bazanez, mais par son frère du second lit, Edme, de qui descend M. le duc de Caylus actuel, ancien pair de France, unique rejeton de sa famille, né en 1820.

Quant à M. le baron de Merville, dont l'imprudente légèreté avait été la première cause de tant de malheurs, il mourut

(1) Voir Fléchier, les *Grands jours d'Auvergne*, édition de M. Chéruel (Hachette, 1856).

en 1614, au mois de novembre (1). Son successeur en sa charge de grand sénéchal de Guienne fut M. de Roquelaure, qui devint en même temps maréchal de France à la place de M. de la Châtre. De son mariage avec Rose de Montal, François de Pérusse des Cars avait eu Jacques, marquis de Montal et de Merville, baron de la Roquebrou, comme son père sénéchal de Guienne, et marié le 27 janvier 1620, à Madeleine de Bourbon, fille de Henri de Bourbon, marquis de Malause, et de Marie de Chabans. Ce fut un très-grand seigneur et un assez mauvais sujet, du moins s'il faut en croire l'avocat qui plaida contre sa veuve, en faveur d'une aventurière célèbre, la demoiselle Francisque, entretenue par le défunt et ensuite devenue comtesse de Munster (2). Il fut tué à Paris, au mois de février 1631, et le procès dont nous parlons eut lieu en juillet 1633. J'ai dit précédemment que la postérité de notre baron François de Merville est de nos jours représentée par M. le duc des Cars et les cinq enfants nés de son mariage avec Mademoiselle du Bouchet de Sourches de Tourzel.

Enfin, pour n'oublier point le nom le plus saillant de cette histoire, la branche des la Garde, seigneurs de Saignes, à laquelle se rattache Gabriel-Aldonce, subsiste encore, ou du moins subsistait naguère, en la personne de M. Antoine-Félix-Auguste de la Garde, comte de Saignes, né en 1797, officier de cavalerie démissionnaire en 1822, et père, en 1838, de plusieurs enfants.

Cette famille porte : « *d'azur à l'épée d'argent.* » Avec de pareilles armes n'est-on pas un peu prédestiné? Il est vrai que qui se sert de l'épée périra par l'épée. Cela est triste, mais non pas sans gloire, et, puisqu'en définitive il faut toujours que l'on meure, ce n'est peut-être point la pire façon ni d'employer ni de quitter la vie.

(1) Voir les *Lettres de Malherbe* (édition Hachette). — Lettre du 26 décembre 1614, où il est dit que M. de Merville est mort « depuis un mois ou six semaines. »
(2) Voir les *Plaidoyers de Gaufhier*.

VI

Maintenant, je le demanderai à M. Emile Colombey lui-même, qui de vous ne se sent au cœur plus de sympathie que d'animosité pour notre héros? Surtout qui songerait à injurier cette ombre hautaine, à flétrir la mémoire d'un tel paladin, parce qu'il adopta l'esprit, suivit la mode de son temps; parce que, pensant faire du mieux, quand il faisait du pire, il tint son rôle, comme il put, au milieu d'une société violente, d'une bataille enragée, et mourut jeune, sans avoir acquis les modernes vertus du parfait notaire? *Chenapan*, *aigrefin* surtout, effaçons ces insultes vilaines, ces erreurs énormes, dont un si chatouilleux honneur n'eût même pas daigné s'offenser! A la rigueur, haïssez-le, j'y consens: mais le mépriser! Est-ce possible? On ne méprise que les bassesses. Que découvrez-vous en cette existence agitée et courte, qui ne soit, non pas certes d'un bonhomme, ni d'un citoyen selon notre cœur, ni d'un homme endurant et tendre, mais d'un valeureux, d'un galant homme? selon les idées de son époque?

Allons, ne voulez-vous pas qu'en nous séparant de ces vieilles cendres du passé, nous répétions ensemble le dernier mot de Bazancz :

— Adieu, brave la Garde!

Je ne désespère même pas encore de réconcilier quelque jour mon honorable confrère avec un écrivain, qu'il a traité cavalièrement et que je commence à estimer davantage en le connaissant mieux. C'est l'auteur de *l'Usage des duels* que je veux dire, Vital d'Audiguier. Parfois il *se donne des airs de tranche-montagnes*, j'en conviens; mais, selon l'expression d'un contemporain, « il était véritablement homme de cœur, » il courut mille risques, souffrit maintes misères, acquit, aux siéges et campagnes, mais surtout dans les luttes de la vie littéraire, moins de grades que de blessures, moins de pensions

que d'éloges, plus *d'honneur que d'honneurs*, comme dit la fière devise d'une maison noble. Après avoir été cinq ou six fois attaqué et *saigné* par une vingtaine de traîtres lors de ses débuts dans le monde, il en sortit enfin assassiné par onze coquins, que Colletet nomme des *tigres*, — moins sans doute pour l'odieux de leur crime que pour sa lâcheté.

« Ah! *les oubliés et les dédaignés*, » n'est-ce pas sous ce titre qu'a paru un très-spirituel écrit de notre temps? Que de chapitres encore, et non pas des moins piquants, l'on pourrait ajouter à ce livre, qui est une entreprise louable, une œuvre d'équité!

HENRY D'AUDIGIER.